Vivre Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL DÉCEMBRE 2024

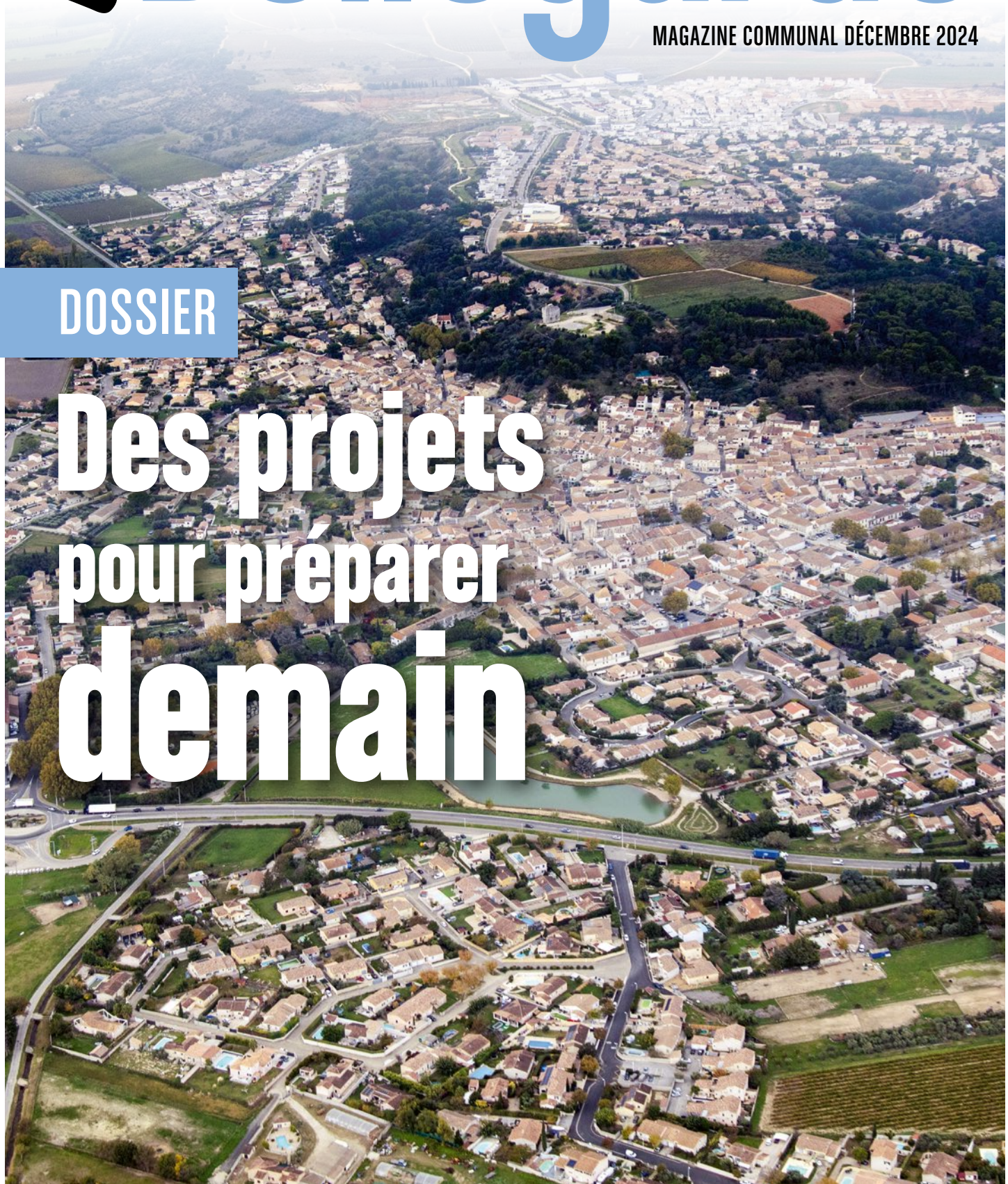

DOSSIER

Des projets pour préparer demain

Marché de Noël

13-14-15 Décembre 2024

Bellegarde

Vendredi 13

17h30 - 20h Marché de Noël (centre-ville)

16h30 Ouverture de la Patinoire de Noël
Place de la Mairie

Samedi 14

10h - 20h Marché de Noël (centre-ville)

Patinoire de Noël - Place de la mairie

13h30 Animations pour les enfants et promenade en calèche

18h Roussataïo - *Offert par le club taurin La Jeunesse Bellegardaise*

19h Feu d'artifice tiré de la Tour

Dimanche 15

10h - 18h Marché de Noël (centre-ville)

Patinoire de Noël - Place de la mairie

13h30 Animations pour les enfants et promenade en calèche

16h Défilé du pastrage

Après le défilé, les 13 desserts
Offerts par le Club St Jean devant la mairie

Bellegarde

Doubie V.

Sommaire

4 ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

9 DOSSIER

17 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

19 ACTION SOCIALE, SOLIDARITÉ

20 VIVRE ENSEMBLE

21 ENTREPRENDRE À BELLEGARDE

23 LA VIE DE NOS AÎNÉS

24 ENFANTS ET JEUNES

25 PASSION SPORT

28 CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS

32 AGENDA

35 TRIBUNES

35 VIE PRATIQUE

36 LE LIVRE DE VIE

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
communication@bellegarde.fr

Directeur de la publication : Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication : Lucie Roussel
Rédaction et photos : Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos : élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation : Idéquation et Renaud Barès
Tirage : 3 700 exemplaires
Impression : JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert

Vivre Bellegarde est disponible en feuilletage sur le site de la ville **bellegarde.fr**

Pour contacter la rédaction :
04 66 01 01 55 ou communication@bellegarde.fr

Nous avons partagé ensemble une belle fête d'octobre, malgré la chute d'une jeune maman cavalière à qui nous pensons beaucoup et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Nous adressons nos vifs remerciements aux bénévoles, aux agents municipaux, aux élus, à tous nos partenaires, ainsi qu'à la jeunesse bellegardaise. Une mention spéciale va à notre adjoint aux festivités, Christophe Gibert, qui s'est investi sans compter pour faire de ces moments des succès essentiels pour la vie de notre ville. Nous voici maintenant à la fin de l'année, et nous nous préparons à entrer dans la nouvelle année 2025.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives

- la construction d'une crèche et de halles commerciales, dont les livraisons sont prévues pour septembre 2025 ;
- l'installation de notre police municipale dans de nouveaux locaux et le renforcement de ses effectifs ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos écoles pour accroître notre autonomie énergétique et réduire nos coûts d'énergie.

2024 a également vu l'arrivée de nouveaux commerces et services, dont un laboratoire d'analyses médicales, l'organisation d'une session BAFA pour la formation de notre jeunesse, qui sera renouvelée en 2025, ainsi que la signature d'un jumelage avec la Pologne, ouvrant la voie à de nouveaux liens d'amitié et d'échanges.

L'année 2024 marque l'aboutissement d'un long travail administratif : la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lancé en 2018 et ponctué de nombreuses réunions, cet important dossier est désormais finalisé. Un grand merci aux élus, aux services, et tout particulièrement à notre DGS, Sébastien Caralp, pour leur engagement dans le suivi de ce projet.
Désormais applicable, le nouveau PLU ouvre à notre commune de nouvelles perspectives de développement et de renforcement des services publics.
Concernant l'extension de l'habitat sur le plateau des Ferrières, soyez assurés que rien ne sera engagé tant que la route LIO, reliant le quartier des Ferrières à la RD 6113, ne sera pas opérationnelle pour fluidifier le trafic. La réalisation de cette LIO, obligatoire pour l'aménageur de la ZAC des Ferrières, doit être achevée au plus tard le 31 décembre 2026.

Dans ce bulletin, vous découvrirez en détail les projets et actions qui concerneront notre ville, tant pour le futur proche que pour le long terme. Un avenir qui nous concerne tous, habitants de Bellegarde.
Nous devons continuer de structurer et d'équiper notre ville avec détermination, au moyen de :

- une caserne de pompiers pour assurer notre sécurité,
- un lycée pour l'éducation de nos enfants,
- des services techniques municipaux modernes pour nos agents,
- des services intercommunaux adaptés pour la propreté urbaine,
- un stade avec ses annexes aux Ferrières, accessible aux petits comme aux grands,
- une structure d'hébergement public, financièrement accessible, pour nos aînés.

Édito

MAGAZINE COMMUNAL
DÉCEMBRE 2024

Mon engagement personnel, comme celui de toute l'équipe municipale, est total pour notre ville

En lisant la démagogie de l'opposition, je tiens simplement à rappeler que la prise en charge des déplacements au congrès des Maires à Paris est non seulement légale, mais aussi essentielle pour la formation des élus locaux. Ces rencontres et ateliers enrichissent l'exercice de notre mandat au bénéfice de notre commune. De plus, il est important de noter que la plupart des élus municipaux en activité utilisent leurs jours de congé pour participer à ces événements.
Pour ceux qui se posent des questions sur la gestion des dépenses, nous affirmons avec force que notre ville est gérée de manière responsable, avec une fiscalité maîtrisée.

Le taux municipal du Foncier Bâti est deux fois moins élevé à Bellegarde qu'à Beaucaire

Pour être précis, étant donné que c'est le taux qui figure sur nos avis de taxes foncières, il convient de comparer le taux global du foncier bâti, qui regroupe le taux municipal et l'ancien taux départemental de 24,65% avant la suppression de la taxe d'habitation. Cela correspond à un taux global de foncier bâti de 37,52% à Bellegarde, contre 50,70% à Beaucaire.

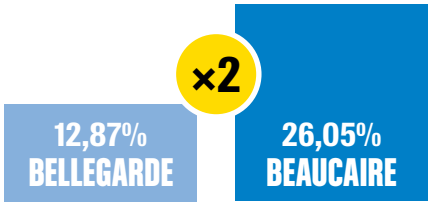

Taux municipal du Foncier Bâti

Les indemnités des élus sont inférieures au plafond légal

Il me paraît essentiel, en ces temps de démagogie et de fake news (fausses informations), de vous préciser que les indemnités des élus, notamment celles du Maire et des Adjoints, sont bien en dessous du plafond légal et largement inférieures à celles de nombreuses autres communes de notre catégorie, voire d'autres.

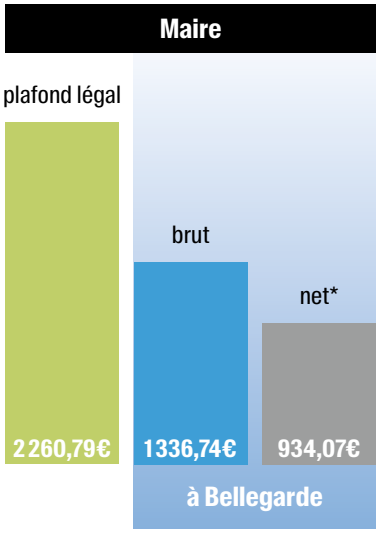

Indemnités fixées par le conseil municipal de Bellegarde

Bien que la loi prévoie une indemnité brute mensuelle de 2 260,79 € pour le maire, vous pouvez constater qu'avec 1 336,74 € nous sommes très raisonnables. À titre de comparaison, d'autres communes ont adopté des indemnités correspondant au taux légal, comme à Beaucaire, où l'indemnité brute mensuelle est de 3 545,32 €.

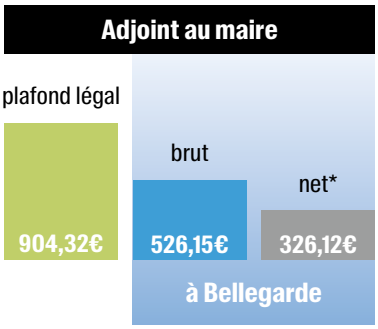

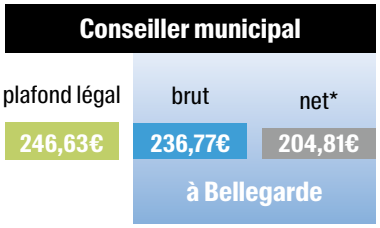

(*) avant impôts

Il est également utile de rappeler qu'à Bellegarde, il n'y a ni directeur de cabinet, ni chef de cabinet, ni photographe officiel du maire… payé par le budget communal. De plus, le maire ne dispose ni de voiture de fonction, ni de chauffeur, ni d'autres avantages similaires. Aujourd'hui, il est facile de critiquer et de répéter des affirmations que beaucoup veulent entendre. Ceux qui ne savent rien colportent des mensonges et finissent par y croire, mais aussi croire ceux qui affirment n'importe quoi.

La seule vérité réside dans les actes, et l'on réalise souvent que les personnes vertueuses ne sont pas toujours là où on les attend…

Les élus de la majorité sont particulièrement attentifs à la gestion des finances communales

Résidant à Bellegarde, les élus de la majorité sont également des administrés, payant comme tous les citoyens leurs impôts locaux, leur consommation d'eau potable, ainsi que les frais liés à la cantine, à l'accueil de loisirs de leurs enfants ou encore à leurs activités associatives. Cela les rend particulièrement attentifs à la gestion des finances communales et à l'utilisation des deniers publics.
Bien que les finances de la commune soient solides, cette vigilance sera renforcée en 2025 pour anticiper les mesures d'économie imposées par l'État, qui impactent fortement les collectivités comme la nôtre.

Avant de conclure cet éditorial, je tiens à souhaiter la bienvenue au sein de l'équipe municipale à notre nouvelle conseillère, Michèle Hureaux.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches, et dès maintenant, je vous adresse tous mes vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année 2025.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE

13 août

Soirée tango

À l'occasion du 27e Festival international de Tango argentin de Nîmes, la ville de Bellegarde et l'association Milonga del Angel ont proposé, le mardi 13 août 2024, une soirée dédiée au tango argentin sur la place de la Mairie.

Pour l'association Milonga del Angel, cet événement a pris des airs de retrouvailles, puisque Bellegarde avait déjà accueilli à deux reprises cet événement avec beaucoup de succès.

1er septembre

Forum des associations locales

42 associations ont participé à ce grand rassemblement traditionnel pour répondre aux questions du public, accueillir de nouveaux adhérents et présenter leurs activités.

13 septembre

Bellegarde « commune à découvrir »

Commune à découvrir

Ce label vient d'être attribué à notre commune par la Mission France Guichet. Ce label national, fondé sur une analyse indépendante et objective des sites historiques, architecturaux, naturels et culturels, met en lumière les destinations favorables à la randonnée, à l'observation de la faune sauvage, et à la découverte des produits locaux et du patrimoine. Il s'agit d'une belle reconnaissance des efforts fournis par les bénévoles, la commune et la CCBTA pour valoriser notre patrimoine local.

1er et 4 octobre

Semaine bleue

Deux rendez-vous gourmands ont été proposés durant cette semaine dédiée aux seniors, en collaboration avec Marinette Canet, conseillère élue déléguée aux animations seniors, Martial Durand, élu délégué à la Solidarité, et Michèle Léonard, présidente du club des Cigales.

Le premier événement, offert par le CCAS, a été un goûter dansant animé par le groupe Mélodia 60, à la salle des Cigales, le 1er octobre. Le second s'est tenu à la salle des Sources le 4 octobre, où 170 convives ont partagé le traditionnel repas choucroute, organisé par le Club des Cigales.

Deux beaux moments marqués par la convivialité et la bonne humeur.

11 au 27 octobre

Fête d'octobre

Malgré quelques perturbations dues à la pluie, la fête a finalement permis le déroulement de ses principaux événements, pour le plus grand plaisir des Bellegardais. La traditionnelle journée des enfants, initialement prévue le mercredi, a été reportée au samedi 26 octobre, offrant ainsi trois week-ends complets pour cette fête d'octobre 2024. Quant au concours d'abrivado, c'est la manade *La Vistrenque* qui, pour la deuxième année consécutive, a remporté le trophée 2024.

11 novembre

Célébration du 106e anniversaire de l'armistice 1918

Un hommage a été rendu aux 115 Bellegardais tombés pour la France durant la Première Guerre mondiale. De nombreux participants, parmi lesquels des habitants, collégiens, élèves des écoles élémentaires, enseignants et élus, ont assisté à cette cérémonie. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : d'abord au carré militaire du cimetière, puis au monument aux Morts, avec la lecture des messages officiels et le dépôt de gerbes.

21 septembre, jusqu'au 18 mai 2025

Bellegarde au temps de Lascaux

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, Bellegarde était à l'honneur en Terre d'Argence avec la présentation des découvertes préhistoriques uniques réalisées sur le site de Piechegu en 2016 par les archéologues de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).
Jusqu'au 18 mai 2025, les Bellegardais peuvent découvrir l'exposition « Bellegarde au temps de Lascaux » au musée Auguste Jacquet à Beaucaire. Un cycle de conférences gratuites est également proposé à l'auditorium du pôle associatif Élie Bataille.

Le musée est ouvert du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Après une première session le 21 septembre, les prochaines dates à retenir...

samedi 22 mars 2025 de 14h à 17h
L'art figuratif magdalénien de Piechegu à Bellegarde
Mise en perspective et débat

samedi 26 avril 2025 de 14h à 17h
Rôle et fonction de l'art magdalénien
Quelques pistes

samedi 17 mai 2025 de 14h à 17h
L'art figuratif de Bellegarde et la préhistoire des mythes

L'intégralité des conférences est disponible sur notre chaîne
YouTube.com/@villedebellegardegard7081

À noter : l'entrée au musée Auguste Jacquet est gratuite pour les habitants de la CCBTA (sur présentation d'un justificatif), tout comme l'accès au château de Beaucaire.

Des projets pour préparer demain

Notre commune se prépare à relever de nouveaux défis pour répondre aux besoins de ses habitants tout en préservant son cadre de vie unique. À travers une série de projets structurants, nous avons à cœur d'adapter notre ville aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Notre objectif est clair : allier développement et bien-être, en dotant la commune d'équipements modernes, tout en conservant cette qualité de vie qui fait sa renommée.

des projets variés pour tous

Création d'un nouveau site pour les **services techniques** et accueil d'une **caserne de pompiers**

Le foncier pour ces deux projets est déjà acquis, soit 2,5 hectares situés à proximité de la carrière Lafarge, en bordure de la voie menant aux lacs (chemin haut de Générac). En raison de la proximité de la carrière, cette zone, peu propice à l'installation d'habitations, a été réservée par la commune pour y développer ces futures structures. Par ailleurs, la commune a également préempté une partie des locaux de la cave Notre Dame afin d'y installer un entrepôt de stockage de matériel, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins en centre-ville lors des manifestations (barrières, etc.).

La caserne de pompiers : une question de sécurité

Notre commune se trouve actuellement dans une « zone grise », ce qui signifie que les services de pompiers peuvent mettre plus de temps que la moyenne pour intervenir. Avec l'augmentation de la population et des risques d'incendie en raison des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes, la nécessité d'une caserne de pompiers devient de plus en plus évidente. La commune présente donc ces arguments, tout à fait recevables, au Conseil départemental, habituellement responsable de ce type de projet en coopération avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Pour accélérer ce projet, la commune, déjà propriétaire du terrain, propose d'assurer elle-même la construction des locaux, à condition de recevoir la garantie du SDIS pour l'affectation de personnel, de matériel et d'en assurer son fonctionnement.

Création d'une **zone d'activités**

Le PLU prévoit également de favoriser le développement économique de la commune, avec deux zones destinées à l'accueil de nouvelles entreprises ou à l'extension des activités existantes.

ZONE DE BROUSSAN Zone à caractère industriel déjà existante, dont le nouveau PLU envisage l'extension.

ZONE DE SAUZETTE Une toute nouvelle zone à aménager, principalement dédiée aux activités artisanales.

Une **recyclerie**

Il s'agit d'un projet intercommunal relevant de la CCBTA, indépendant du PLU de la commune, puisque la zone d'accueil prévue, située à côté de la déchèterie actuelle, est déjà attribuée. Déchèterie et recyclerie étant liées par leurs activités.

Un parc flottant de **panneaux photovoltaïques**

Ce projet d'initiative privée, qui concerne exclusivement la zone des lacs sur le plateau actuellement utilisée pour le jet ski, suit son cours. Les zones communales des lacs (zone de pêche et réserve), qui constituent un atout paysager naturel pour le projet du camping, sont avant tout des bassins écrêteurs sujets à de fortes variations de niveau d'eau, et ne sont donc pas incluses dans ce projet.

La création d'un **camping**

Ce projet s'accompagnera d'importants travaux d'extension pour étendre le réseau d'eau potable aux écarts de Sautebraut, actuellement approvisionnés par des forages. La zone d'implantation du camping est déjà déterminée, mais les types de services et d'activités qui y seront proposés restent à définir.

bien-être à Bellegarde

Environnement
une autre démarche en matière de plantation d'arbres

Dans les lotissements, les rues sont systématiquement bordées d'arbres pour apporter une touche de « nature » à l'urbanisation. Cependant, ces arbres finissent souvent abîmés, heurtés par des véhicules, ou supprimés car jugés gênants pour les habitants (trop d'ombre, branches encombrantes, feuilles salissant la piscine, racines envahissantes). Pour les futures zones résidentielles, la création de bosquets sera privilégiée. En effet, un îlot d'arbres offre un rafraîchissement naturel bien plus efficace pour la ville et constitue un habitat supplémentaire pour la biodiversité.

Sécurité une politique renforcée

Notre ville se développe, tant en population qu'en superficie, ce qui entraîne inévitablement une augmentation des événements à gérer. En 1995, Bellegarde comptait 2 policiers pour 4 500 habitants, parfois seulement un seul en cas de congé ou d'absence pour maladie. Aujourd'hui, la population approche les 8 000 habitants, avec de nombreuses infrastructures supplémentaires.

Bien qu'il fasse « bon vivre à Bellegarde », et que sa qualité de vie lui ait valu récemment le label de « commune à découvrir », la municipalité a décidé de renforcer sa politique de sécurité. Cela inclut un nouveau poste de police municipale, une augmentation des effectifs, et bientôt l'extension du réseau de caméras et l'installation d'un Centre de Supervision Urbaine (CSU). Avec désormais 7 policiers, la commune est en mesure d'assurer une présence sécuritaire sur le terrain tout au long de l'année.

en apparté

1er janvier 2026 transfert obligatoire de la gestion de l'eau et l'assainissement à la CCBTA

C'était la voie fatidique prévue jusqu'à présent… La commune avait pourtant tout fait pour retarder l'échéance. Cependant, le 10 octobre 2024, le nouveau Premier ministre, Jean Michel Barnier, a proposé de modifier cette obligation, laissant aux communes qui n'avaient pas encore effectué le transfert la liberté de choisir.

Le texte adopté par le Sénat permet désormais aux communes qui gèrent encore les compétences « eau et assainissement » de les conserver. Ces communes pourront librement transférer ces compétences, en partie ou en totalité, à un syndicat ou à leur communauté de communes (transfert facultatif), ou continuer à les exercer elles-mêmes. En revanche, celles n'ayant pas usé de la minorité de blocage pour reporter le transfert des compétences au 1er janvier 2026 ne pourront pas les récupérer par la suite.
Reste à voir si ce projet de loi sera adopté par les députés de l'Assemblée nationale.

Éviter aux Bellegardais une hausse inévitable du prix de l'eau

On peut féliciter la commune et ses élus de ne pas s'être empressés de transférer trop rapidement la compétence eau et assainissement à la CCBTA. Bien que l'obligation de transfert ait été supprimée et que le choix revienne désormais à chaque commune, la position de Bellegarde est claire : si la loi le permet, ces compétences resteront en régie locale. Conserver la maîtrise de l'eau et de l'assainissement est une priorité, notamment pour éviter aux Bellegardais une hausse inévitable du prix de l'eau si cette gestion était confiée à la CCBTA, qui n'est pas actuellement en mesure de gérer les réseaux elle-même.

En cas de nouvelle crue du Rhône, qui en portera la responsabilité ?

Un Plan Rhône revu à la baisse ? Une nouvelle bataille à mener !

Le 3 décembre 2003, la crue centennale du Rhône a entraîné d'importantes inondations dans la plaine de Beaucaire, la Camargue Gardoise (rive droite) et Arles (rive gauche), touchant plus de 12 000 personnes et causant des dégâts estimés à près de 700 millions d'euros. À Bellegarde, les inondations ont coûté la vie à Thierry Rouzaud et ont sinistré les deux tiers de la commune, avec des dégâts matériels estimés entre 30 et 40 millions d'euros.

À la suite de cette catastrophe, l'État a lancé le Plan Rhône pour coordonner de vastes travaux de sécurisation des digues du Rhône et du Petit Rhône. Depuis 2007, 73 km de digues ont été renforcés, avec 220 millions d'euros investis sur une enveloppe totale de 450 millions. Côté Grand Rhône, l'axe Beaucaire-Tarascon-Fourques-Arles a été sécurisé. Reste à mettre en œuvre le programme de sécurisation des digues du Petit Rhône : un tronçon de 26 km dans les Bouches-du-Rhône et deux autres de 7 et 22 km dans le Gard, pour un coût total de 127,2 millions d'euros.

Depuis l'été 2024, l'État et ses services semblent remettre en question le projet initial de renforcement des digues du Petit Rhône, en prenant désormais en compte les problématiques de salinité croissante des terres du delta de Camargue. Cette nouvelle option environnementale pourrait, grâce aux crues, apporter de l'eau douce au delta et permettre à l'État de réaliser des économies substantielles en réduisant la longueur des digues concernées par les travaux à 15,5 km, au lieu des 56 km prévus initialement, limitant aussi la protection à 12 000 personnes au lieu des 30 000 prévues.

Les maires des communes concernées, dont celui de Bellegarde, ont réagi sans délai, exprimant au Préfet du Gard leur refus d'accepter un tel risque. Comment justifier à des populations et territoires, qui ont attendu 21 ans pour une promesse de sécurité faite par l'État, que leur protection pourrait être diminuée ? En cas de nouvelle crue du Rhône, qui en portera la responsabilité ? Bien que des assurances aient récemment été données aux élus, ceux-ci, notamment le maire de Bellegarde et président de la CCBTA, suivront l'évolution de ce dossier avec la plus grande vigilance.

Des commerces ?

Sur le plateau, de nombreux équipements sont déjà effectifs : réseaux d'eau, écoles, collège, parc ludique, logements, et bientôt une crèche ainsi que des halles commerciales pour accueillir des commerces itinérants. La commune souhaite préserver le commerce en centre-ville et encourager les habitants du plateau à maintenir une connexion avec le « bas village ». Pour cela, des voies, un service de bus gratuit et des parkings en centre-ville ont été aménagés (90 places de stationnement, place Batisto Bonnet).
La navette Bellegarde, fonctionnant au biocarburant 6 jours sur 7, joue un rôle essentiel. Ce moyen de transport urbain est à préserver et à développer pour l'avenir, avec la possibilité d'étendre son itinéraire vers les quartiers sud-ouest de la ville.

D'autres projets en tête...

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) vise à planifier les futurs développements de la commune pour les dix prochaines années. Lorsqu'on interroge M. le Maire sur ses autres projets ou ambitions, il répond sans hésiter par l'affirmative et mentionne deux idées précises, qu'il évoque régulièrement et qui restent inchangées. La première est d'accueillir, un jour, un **lycée ou une structure de formation pour la jeunesse :** ***« C'est un besoin fort sur notre territoire. »*** Le second projet concerne la création d'un **centre d'accueil pour permettre aux personnes âgées de continuer à vivre dans la commune.** Le Maire souhaite un établissement accessible financièrement, une sorte d'EHPAD public ou, en tout cas, non-privé, pour éviter des tarifs prohibitifs. ***« On ne peut raisonnablement pas demander à des personnes âgées à faible revenu de payer 4 000 € par mois ou plus pour être hébergées. »***

4e édition opération *1 enfant = 1 arbre*

Depuis 2021, chaque année, la municipalité invite les parents d'enfants nés entre le 15 octobre de l'année précédente et le 14 octobre de l'année en cours à participer à la plantation d'un arbre portant le prénom de leur enfant.

La 4e édition de cet événement, organisée avec le soutien technique des services des espaces verts et de l'état civil de la ville, s'est déroulée le 27 novembre.

Pour cette nouvelle plantation, 73 enfants et leurs parents ont été conviés à venir planter leur arbre dans les espaces verts autour du lac des Moulins.

Service état civil mairie
etat.civil@bellegarde.fr
04 66 01 09 46

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

Débroussaillement, c'est maintenant qu'il faut y penser !

Pour prévenir les feux de forêt, protéger les habitants et leurs biens tout en préservant l'environnement, le débroussaillement est une mesure très efficace.
L'automne et l'hiver, après la chute des feuilles, sont des périodes idéales pour réaliser ces travaux :

- l'absence de feuilles signifie moins de déchets à évacuer.
- une meilleure visibilité pour l'élagage et pour travailler en toute sécurité avec les outils (toujours prévoir des gants, une veste épaisse à manches longues et, si nécessaire, des lunettes de protection) ;
- privilégier le broyage sur place : durant l'hiver, les végétaux se décomposeront et amélioreront la structure du sol ;
- c'est la période où il fait le moins chaud pour travailler.

Rappel
Dans les espaces classés à risque d'incendie de forêt et de végétation, le débroussaillement est obligatoire. Il concerne tous les propriétaires de bâtiments, d'installations ou d'équipements, jusqu'à 200 mètres de l'espace boisé classé à risque. La responsabilité du débroussaillement pèse sur le propriétaire de la construction à défendre, et non pas sur le propriétaire de l'espace boisé.

En savoir plus
jedebroussaille.gouv.fr

Collecte de sapin de Noël

Après les fêtes de fin d'année, une fois les décorations rangées, pensez à donner une seconde vie à votre sapin de Noël naturel au lieu de le jeter dans les ordures ménagères.

La commune mettra à disposition un point de collecte pour les sapins naturels sur la place Batisto Bonnet, du 30 décembre 2024 au 15 janvier 2025.

Seuls les sapins sans sac, sans pied, sans décoration et sans neige artificielle seront acceptés. À la fin de la collecte, les sapins seront transportés vers la ferme pédagogique « Boucle d'Or » à Jonquière Saint-Vincent, où ils seront transformés en paillis, litière, et nourriture pour les animaux recueillis et choyés par cette association à but non lucratif.

Boite à urgences

Gagner du temps peut sauver une vie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune a mis en place gratuitement le dispositif ***boîte à urgences***, en lien avec les services de secours. Destinée aux personnes de plus de 60 ans ou reconnues par la MDPH, cette boîte est remise sur inscription par le CCAS. Elle facilite l'intervention des secours à domicile en fournissant rapidement des informations médicales essentielles, ainsi que les coordonnées d'un proche en cas d'inconscience ou d'impossibilité de répondre. Un questionnaire à remplir et à placer dans la boîte, ainsi qu'une liste de documents utiles aux secours, sont également fournis pour anticiper toute situation d'urgence.

Où ranger la boîte ?

Comme chacun dispose d'un réfrigérateur chez soi, il est convenu avec les secours que cette boîte d'urgence soit placée dans le bac à légumes, bien visible. Un autocollant fourni par la ville indiquera sa présence, à apposer sur la porte du réfrigérateur ou à l'entrée de votre domicile.

La *boîte à urgences* est à retirer sur inscription auprès du CCAS en mairie, depuis le 2 octobre

CCAS Mairie ccas@bellegarde.fr **04 66 01 09 38**

Seniors en voyage

Quarante seniors ont participé au séjour dans les Landes, organisé par le CCAS de Bellegarde en partenariat avec l'ANCV et la CARSAT, du 7 au 14 septembre 2024.

Malgré une météo capricieuse, les participants ont tout de même profité de l'occasion pour poser au bord de la plage de Moliets pour une photo souvenir.

CCAS Mairie
ccas@bellegarde.fr
04 66 01 09 38

Municipalité

Retraite municipale

Après la perte de son épouse Marie et 17 années passées au service de la commune, Michel Bressot a décidé de se rapprocher de ses enfants. Au cours de ses mandats, il a d'abord exercé en tant qu'adjoint délégué à la sécurité et à l'environnement, puis comme conseiller délégué à la voirie. Ce départ marque également sa « retraite municipale » et la fin de ses fonctions d'élu.

Le 26 juillet, lors d'une cérémonie en son honneur en présence des agents communaux et des élus, Michel Bressot a reçu la médaille de la ville des mains de Monsieur le Maire, en remerciement pour son implication, sa disponibilité et son dévouement inconditionnel envers la commune et ses habitants.
À noter que la délégation de la voirie a été confiée à Frédéric Etienne, adjoint délégué aux projets, à l'eau et à l'assainissement.

Michèle Hureaux

Une nouvelle conseillère municipale

Michèle Hureaux, nouvelle conseillère municipale, a rejoint le conseil municipal en remplacement de Michel Bressot. Elle a officiellement pris ses fonctions lors de la séance du 19 septembre 2024. Avocate de profession, Michèle Hureaux assumera au sein de la majorité la délégation et le suivi des contentieux et des assurances de la commune.

Photovoltaïque

Cet été, la commune a équipé deux de ses écoles, Batisto Bonnet et Henri Serment, de panneaux photovoltaïques, en confiant ces travaux à l'entreprise locale IBC. En parallèle, la réfection de 600 m² de toiture de la médiathèque a été lancée afin d'accueillir, dès les vacances de la Toussaint, un nouvel équipement photovoltaïque.
Au total, la ville a investi 414 000 € pour réduire sa dépendance énergétique. Les panneaux devraient produire 380 kWh, permettant ainsi une économie de 25 à 30% sur la facture annuelle d'électricité, estimée à plus de 900 000 €. Avec ces prévisions, cet investissement devrait être amorti en 2 à 3 ans.

Pour les particuliers : la commune rappelle qu'une aide de 300 € est proposée pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Pour plus d'informations, contacter le service urbanisme en mairie.

UN ATELIER BOUTIQUE POUR LA MÈCHE CONFINÉE

Sandra Rambert, gérante de La Mèche confinée, a fait sa rentrée en septembre dans son nouvel atelier-boutique au cœur du village. Depuis quatre ans, cette passionnée créait ses bougies végétales chez elle, une solution pratique, mais qui avait ses limites pour recevoir du public, organiser des démonstrations et séparer sa vie familiale de son activité professionnelle.
Désormais, Sandra vous accueille au rez-de-chaussée du 3, rue des Amazones, où vous pouvez découvrir ses bougies et produits parfumés faits main. **L'atelier-boutique est généralement ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis matin, avec les horaires actualisés chaque semaine sur Facebook et Instagram, ou sur rendez-vous.**
Prochainement, Sandra proposera des ateliers créatifs pour vous permettre, seul(e) ou avec votre enfant, de créer votre propre parfum. Si vous apercevez son panneau fleuri à l'entrée de la rue des Amazones, n'hésitez pas à franchir la porte et vous imprégner des fragrances fleuries, épicées et naturelles de La Mèche confinée.
Depuis fin septembre, Sandra Rambert est fière de porter le titre d'Artisan cirier, décerné par la Chambre des Métiers du Gard, une reconnaissance méritée de son savoir-faire.

06 61 48 15 80 lamecheconfinee.com lamecheconfinee la_meche_confinee

ANNA MUNY PHOTOGRAPHE ET COACH SPORTIVE

Originaire de l'Isère, Anna Muny est à la fois photographe et coach sportive.
Côté photo, Anna est une artiste passionnée qui propose des séances de shooting pour les familles, les grossesses, les enfants, et les nouveau-nés. À travers chacune de ses photos, elle « *aime faire ressortir l'originalité, la douceur, le naturel, la spontanéité, la simplicité et l'authenticité.* » Découvrez ses œuvres sur son site et laissez-vous tenter par une séance photo ou offrez ce moment magique en cadeau de Noël, de mariage, ou de naissance.
Côté sport, titulaire d'un BEES métiers de la forme depuis 2007, Anna propose des séances de remise en forme axées sur le cardio et le renforcement musculaire, avec des activités variées : pilates, pump, stretching, gym douce, barre au sol, et plus encore.

06 23 37 49 42 anna.muny.photography@outlook.fr

LAURENT DRONE SERVICES (LDS)

Après 21 ans en tant que responsable de production dans le secteur de la publicité, Laurent Lascombe a décidé de se réorienter vers ses passions : les drones, la technologie, la photographie et la vidéo. En 2022, il obtient son diplôme de télépilote de drone, suivi d'une certification Biocide.
Aujourd'hui, il met ses compétences au service de sa nouvelle entreprise, LDS Laurent Drone Services. Celle-ci propose une gamme complète d'interventions par drone : nettoyage de toitures et bardages, lutte contre les frelons asiatiques, valorisation immobilière par des images parfois uniques.
Sa motivation : allier efficacité et innovation pour fournir des solutions sur mesure et de qualité, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Le drone permet en effet des interventions précises et sécurisées.

06 47 60 58 56 ldslaurentdroneservices.fr lds.laurentdroneservices

IKIGAÏ

L'Ikigaï, philosophie japonaise visant à trouver sa raison d'être, a sans doute inspiré Kevin Genegille pour lancer son Food-truck. Résidant à Jonquières St-Vincent et diplômé de l'école hôtelière d'Avignon, Kevin est cuisinier depuis plus de 10 ans, ayant fait ses armes dans divers restaurants et brasseries. Passionné par la culture japonaise, il décide, à 31 ans, de combiner son amour du Japon et de la cuisine en fondant son propre Food-truck japonais, « Ikigaï ». En itinérance sur plusieurs communes (Manduel, Redessan, Poulx, etc.), Kevin installe son Food-truck tous les lundis soir de 18h30 à 21h30 sur le parking du Comptoir Méditerranéen, chemin de la Vaque Haute. Il y propose une carte de saison, abordable, avec une variété de mets japonais : sushis, ramens, gyozas (ravioles), ebi fry (crevettes tempura), karaage (poulet mariné frit), et bien d'autres. Tous les ingrédients (kimono excepté) sont réunis pour faire, le temps d'une soirée, un voyage gustatif au pays du soleil levant !

06 33 81 02 45 ikigai-foodtruck.fr Ikigai Foodtruck ikigai.foodtruck

S.I.R.A CONSTRUCTION

Jamel Mourabit, installé à Bellegarde depuis 2018, est à l'origine de la création de S.I.R.A Construction, une nouvelle société locale spécialisée dans la maçonnerie générale. Fort de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine, Jamel a commencé comme ouvrier maçon dans diverses entreprises avant de gravir les échelons, devenant chef d'équipe grâce à son sérieux et à son savoir-faire. Avant de créer sa propre entreprise, il a occupé ce poste pendant trois ans chez Calderon et fils, à Garons, jusqu'à la fermeture de celle-ci, ce qui l'a poussé à lancer son activité.
S.I.R.A Construction, dirigée par Jamel Mourabit, offre des services variés : construction neuve, rénovation, réhabilitation, pose de cloisons, plafonds, enduits, carrelage, ainsi que rénovation de charpentes, toitures, et réalisation de murs porteurs, fondations et dalles. L'entreprise est apte à répondre avec expertise et qualité aux besoins de nombreux clients.

06 29 74 34 47 sira.construction30@gmail.com

« LOLOTTE » EST DE RETOUR !

Les Bellegardais se souviennent peut-être de Laure Geles, alias « Lolotte », qui, de 2012 à 2018, animait son « Comptoir de Lolotte » sur la place Carnot, offrant de délicieux plats à emporter et une épicerie fine de produits basques. Par la suite, cette passionnée de cuisine et de sport a poursuivi son succès à Nîmes, en ouvrant un restaurant du même nom.
Aujourd'hui, Laure, toujours aussi dynamique, revient à Bellegarde avec sa nouvelle enseigne « La Cuisine by Lolotte », où elle propose ses services de cheffe à domicile et de conseillère Thermomix. Contactez-la pour découvrir son expertise et réserver ses services au top de la qualité !

06 79 05 59 05 La Cuisine By Lolotte la_cuisine_by_lolotte lotgeles@live.fr

CLUB DES CIGALES

Après la trêve estivale, le club des Cigales a repris ses activités en septembre. Il a participé au Forum des Associations, très favorable au niveau des nouvelles adhésions.

Début octobre, associé à la commune dans le cadre de la Semaine bleue, le club a proposé un repas dansant où 170 convives ont apprécié une excellente choucroute et dansé au rythme de l'orchestre Saxo Love. Octobre encore, c'est un après-midi spectacle au Palais des Congrès d'Agde pour la découverte des « Ballets de Tahiti » qui a été proposé et a ravi les 12 participants(es).

En novembre, le 50e anniversaire du club a été un formidable succès avec un spectacle « transformiste » délirant et un repas exceptionnel ! Le club des Cigales remercie la municipalité de Bellegarde et tous les sponsors locaux ayant apporté leur soutien financier. Une solidarité qui a permis au plus grand nombre de nos adhérents de participer à l'événement à un tarif imbattable. Le programme incluait également le loto annuel, une sortie d'une journée au Perthus, et un thé dansant.

Enfin pour conclure l'année comme il se doit, il ne faut pas oublier le réveillon dansant du 31 décembre 2024 qui est ouvert à tous au tarif de 85 € avec un très bon menu, l'animation du groupe Olivier et la traditionnelle soupe à l'oignon au matin. Des places pour cette soirée sont encore disponibles. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la Présidente Michèle Léonard au 06 48 64 53 34 jusqu'au 22 décembre 2024.

Renseignements sur les activités hebdomadaires et programme des sorties et animations du club, chaque vendredi matin au foyer des Cigales de 9h30 à 11h30 ou auprès de Mme Léonard.

Samedi *« autrement »* à l'école Jeanne d'Arc, sous le charme des traditions

L'équipe pédagogique et l'Association des Parents d'Elèves ont accueilli élèves et parents autour du thème des traditions le samedi 5 octobre pour une école « autrement ». À quelques jours de la fête d'Octobre, et pour donner du sens à ce temps fort du village qui ponctue chaque année notre calendrier, la communauté éducative souhaitait permettre à chacun de se familiariser et découvrir nos traditions pour mieux en comprendre leur célébration.

La matinée a débuté par la distribution à chaque élève de foulards ornés du logo de l'école et de la croix de Camargue, confectionnés par Aurore Fraisse, Fanny Alric, Louisa Merhouni et Marion Laur, mamans d'élèves et membres de l'APEL.

L'organisation a permis à chacune des classes d'évoluer au sein d'ateliers :

- sensibilisation à la pratique des raseteurs par Rudy Marquis et Boris Sanchis, deux papas d'élèves ;
- découverte du métier de maréchal-ferrant et démonstration (atelier installé au petit pré en présence de beaux chevaux de Camargue et animé par Stéphane Meunier) ;
- découverte des caractéristiques d'une manade par Céline de la manade du Juge (élevage, tri des taureaux…) ;
- présentation de l'historique de la fête d'Octobre du village animé par Christophe Gibert ;
- présentation de la coiffe et du costume d'Arlésienne par Angélique Marignan, Hélène Ducros, Lauriane Conte, Maëva Malanot et Mélanie Brun ;
- participation à l'atelier artistique proposé par Cathy Chisci et Magali Arbousset, Atsem de l'école ;
- initiation aux danses traditionnelles par le groupe folklorique de Fourques.

Pour clôturer la matinée, à la manière du « déjeuner au pré », l'APEL a organisé un barbecue grillades. Nous remercions particulièrement Mélissa et Rémi Gachon du Mas Saint-Pierre, Manu Serment, Pascal Crapé pour son aide documentaire, la mairie de Bellegarde et toutes les bonnes volontés (papas, papis et mamans) pour leur contribution à la réussite de ce temps convivial fortement apprécié !

L'école remercie l'APEL, Camille Ceysson et Sandra Spugni particulièrement engagés dans la logistique, les intervenants, les parents pour leur participation à cette matinée « autrement » que chacun a pris plaisir à partager dans un esprit chaleureux et festif !

École Batisto Bonnet, à la découverte de l'escalade

Durant la deuxième période de l'année scolaire, de novembre à décembre, les élèves de CE2 de l'école Batisto Bonnet ont eu l'opportunité exceptionnelle de s'initier à l'escalade.

Cette activité enrichissante a été encadrée par Mme Chaptal, une enseignante agréée et Franck Bevengut, un intervenant qualifié, assurant ainsi la sécurité et le bon apprentissage des techniques de ce sport exigeant.

Les enfants ont pu pratiquer sur le mur d'escalade gracieusement mis à disposition par le collège de la commune. L'école tient à exprimer sa profonde gratitude envers ce dernier pour cette généreuse collaboration qui a permis aux élèves de découvrir et d'apprécier les joies de l'escalade.

Cette expérience a non seulement permis aux élèves de développer leurs compétences physiques et leur confiance en soi, mais elle a également renforcé l'esprit d'équipe et la solidarité au sein des groupes.

L'équipe enseignante de l'école espère pouvoir renouveler cette activité enrichissante dans les années à venir et continuer à offrir aux élèves des opportunités variées et stimulantes.

LES GODILLOTS BELLEGARDAIS

Depuis le 1er septembre 2024, l'appellation de l'association « La foulée bellegardaise » est devenue « Les godillots bellegardais ». C'est sous ce titre, que depuis le 10 septembre les activités du club ont repris pour une nouvelle saison avec au programme :

- des randonnées tous les mardis après-midi (8 à 9 km) ;
- des randonnées à la journée un dimanche et un mardi par mois (12 à 15 km) ;
- des promenades les vendredis après-midi autour de Bellegarde (maxi 6 km) ;
- une journée de convivialité le 31 octobre au « rocher Mistral » ;
- l'organisation d'un séjour dans le Jura (du 10 au 13 juin 2025) ;
- des actions programmées pendant la saison 2024-2025 sur la commune en collaboration avec d'autres associations : aide à l'organisation avec le « Running Club » de la sécurité de la course « Foulée des Clairettes » (prévision 20 bénévoles) le 3 novembre, aide à l'organisation de la sécurité de la course « Étoile de Bessèges » (prévision 14 bénévoles) en février 2025.

Enfin, l'organisation des modules scolaires 2025 est aussi d'actualité. Ce seront 500 élèves des écoles de la commune qui participeront à ces modules d'initiation à la course pédestre sur la période avril-mai 2025.

Marlène Lacoste 06 50 75 46 33 marlenelacoste1955@gmail.com lesgodillotsbellegardais.fr

CLUB ATOMIC PÉTANQUE

L'Atomic Pétanque Bellegarde exprime ses plus sincères remerciements à tous les commerçants et artisans pour leur participation aux dotations du concours du dimanche 11 août 2024. Grâce à cette générosité, le club a pu non seulement atteindre, mais dépasser ses objectifs.
Ce challenge bouliste estival a connu un beau succès avec plus de 100 joueurs inscrits et dont les meilleurs se sont affrontés jusqu'à la tombée de la nuit (21h).

Un grand merci à nos commerçants et artisans

Pâtisserie chocolaterie Au dessert du Roy, Menuiserie TPH, Euroflex Textil, Carrefour Market, Agence Renault Astier, boulangerie la Maie, JEEM Estève Agriculture, Patchouli Vêtements, O'pressing, Hôtel Le Président, pompes funèbres et mobilier funéraire Bernard Collin & Fils, N'Auto Lavage, Optic Tendance, Tabac de la placette, Tabac Wilfrid Patou, Café de l'Union, Bar le Mistral, Café des fleurs, La Maison du Lorgnon, Provence Primeurs, La guinguette du pont de Broussan, Pharmacie du Seden, Sassano Sébastien Coiffeur, Boutique Gossip, Crêperie la Terre et ronde, Sarl Sensat et Fils, Del'Home immobilier, Flore Soubeiran architecte, Cassandre Beauté, Coiffure barbier Shop Cizo d'or, Laurent Carrosserie services, Institut de beauté Fleurs de Lys, Eden maroquinerie, Pro PVC fenêtrier Veka, Pizzeria chez Olive, Navatel TP, Coiffure Le salon d'Elodie, Philippe Belin auto, coiffeur barbier Adrien Papinko, Quincaillerie Esteve, Boucherie Dubois, Macedo funéraire, Fleuriste La Clé des Champs, Primeur Le potager, Boucherie Le Bioù d'Or, Bellegarde mécanique.

La Mondialette au boulodrome

13 établissements d'accueil spécialisé pour polyhandicapés du Gard se sont retrouvés le 20 septembre au boulodrome pour un challenge Pétanque : la Mondialette. Un trophée organisé par la Mas des Ferrières en partenariat avec le Club Atomic Pétanque et le soutien de la ville.

Nadia Herisson 06 60 75 38 66

RANDO BELLEGARDAISE

La nouvelle saison de la Rando Bellegardaise est lancée, avec une nouvelle activité : la marche aquatique ou « longe côte ».
Vous aussi vous rêvez de vous dépenser en pleine nature, tout en découvrant de nouveaux paysages ? Amoureux de la randonnée, de la marche nordique et/ou de la marche aquatique ?

Rejoignez le club ! Nous sommes actuellement 90 adhérents

Dans une ambiance conviviale, nos sorties sont l'occasion de partager de bons moments entre passionnés de nature et de sport. Avec des parcours adaptés, nos animateurs expérimentés vous proposent des itinéraires variés et sécurisés, adaptés à votre niveau et à vos envies. Les randonnées sont à la journée dans le Gard et les départements limitrophes, et sur un week-end ou sur une semaine en France ou à l'étranger.

Des bienfaits pour la santé
La randonnée, la marche nordique et la marche aquatique sont des activités physiques complètes qui permettent de renforcer les muscles, d'améliorer la circulation sanguine et de réduire le stress.

Georges Desplaces rando.bellegarde@gmail.com

BADMINTON BELLEGARDAIS

Le plus souvent en double, mais quelquefois en simple, ce sont 46 badistes du COB Badminton de Bellegarde qui viennent tous les mardis et jeudis de 20h30 à 22h à la Halle des Sports du collège Federico Garcia Lorca, pour courir, sauter, transpirer, taper dans un volant…

Toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale, tous sont là pour le plaisir de jouer, de se retrouver, de se dépasser, mais aussi se dépenser physiquement car le badminton est un sport qui demande un sens aigu de l'adaptation, une parfaite perception de l'autre et un sens tactique afin d'en découdre. Le calme, la pondération et la confiance en soi sont d'autres qualités indéniables pour ce sport.

Paul Andres-Bony 06 11 94 01 08

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le dimanche 6 octobre 2024 a eu lieu, pour la troisième année consécutive, la journée « Le club de gymnastique volontaire passe au rose ». Malgré la bruine et une météo incertaine, les ateliers proposés tels que la marche, l'aérobic et la danse cardio latino ont remporté un vif succès. La paella d'Éric, notre cuisinier préféré, a également ravi les participants, que ce soit pour un repas pris sur place ou emporté.

Soutenir le programme Gym'Après Cancer

L'activité physique est un pilier essentiel du processus de rémission et de reconstruction. Ce programme Gym'Après Cancer a été spécialement conçu pour répondre aux besoins des personnes atteintes par la maladie. La date de la 4e édition est déjà dans nos têtes et nos plannings afin de faire perdurer cette action à laquelle nous sommes sensibles.

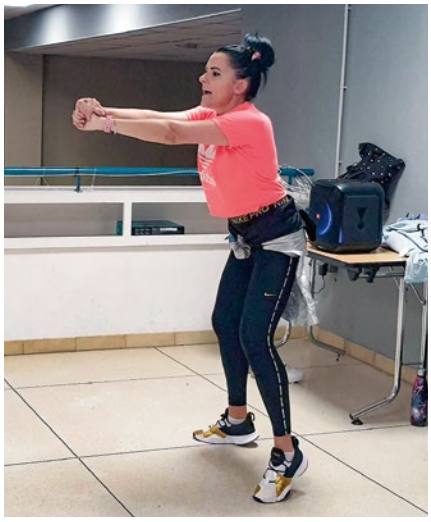

Cette année, le club a choisi de reverser les bénéfices (1048,92 €) à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, pour soutenir le programme Gym'Après Cancer (GAC). Ces fonds permettront aux clubs affiliés à la FFEPGV d'accueillir davantage de participants, offrant ainsi à plus de personnes la possibilité de se reconstruire et de retrouver confiance en leur corps après la maladie.

Boîtes à livres

Sous l'impulsion de Sylvie Robert, conseillère municipale déléguée à la Culture, la commune va prochainement installer des boîtes à livres dans la ville. Basées sur le principe de l'échange, du bien commun et de l'autogestion, ces petites bibliothèques permettent à chacun de déposer et d'emprunter des livres gratuitement. Ce système offre une seconde vie aux romans et autres ouvrages, tout en permettant à chacun de découvrir de nouvelles lectures.

Jumelage Pologne : Witamy w Polsce ! (Bienvenue en Pologne !)

Le mardi 16 juillet 2024, Juan Martinez, maire de Bellegarde, accompagné d'Anna Robin Kluk, conseillère municipale déléguée aux jumelages, et de Stéphanie Marmier, adjointe déléguée à l'éducation, s'est rendu à Biały Bór en Pologne. Ils ont été accueillis par Paweł Mikołajewski, maire de la commune, et Włodzimierz Szydywar, président du conseil municipal.

Après un échange de cadeaux protocolaire, les deux maires ont signé la charte d'engagement du jumelage de leurs communes, exprimant le souhait que cette collaboration d'amitié et d'échanges s'épanouisse au bénéfice de la jeunesse, des associations, de la culture, du sport et de la paix.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

L'association des anciens combattants et victimes de guerre de Bellegarde fait partie de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants du Gard qui compte 65 000 adhérents. Son premier congrès national s'est tenu à Paris, le 11 novembre 1917. Elle a pour vocation la sauvegarde du patrimoine moral et les intérêts matériels des anciens combattants de toutes guerres et les victimes de guerre, de tous les conflits, ainsi que le culte du souvenir.

La section locale, forte de trente-sept membres et présidée par le LCL (h) Philippe Dumet, qui a succédé au COL (er) Claude Janvier au décès de celui-ci courant 2024, poursuit sa démarche apolitique de défense du souvenir de mémoire. Elle participe à toutes les commémorations patriotiques qui ont lieu sur la commune de Bellegarde. La dernière s'est déroulée le 11 novembre au monument aux Morts pour la France, la prochaine sera le 5 décembre.

N'hésitez pas à consulter la page Facebook de l'association « Combattants Bellegarde.

Philippe Dumet 06 80 62 06 81 ✉ **philippe.dumet@laposte.net**

UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES DU GARD

Cette association est domiciliée à Bellegarde depuis mai 2024. Elle est une des sections de l'Union Nationale des Parachutistes (UNP) dont le siège est à Paris. Créée le 8 février 1963, l'UNP est une association reconnue d'utilité publique. Elle est répartie en 116 sections territoriales, qui représentent une puissante association de plus de 9 500 membres. Les buts de l'association sont :

- promouvoir une action morale, patriotique et civique, indépendante de toute attache politique ou confessionnelle ;
- entretenir les souvenirs des glorieux services rendus à la Patrie par les unités parachutistes ;
- en liaison avec d'autres associations patriotiques, soutenir l'armée dans sa mission de défense.

Les deux grands rendez-vous de la section gardoise sont : l'Assemblée générale et la Saint-Michel (29 septembre) où est fêté l'Archange, Saint Patron des parachutistes. Un repas de cohésion entre les membres et amis de l'association est partagé à cette occasion.

L'Union Nationale des Parachutistes du Gard a son siège au 383, rue des Chasselas à Bellegarde. Elle participe à toutes les commémorations patriotiques du département.

Philippe Schaut 06 82 81 57 20 ✉ **schautphilippe@gmail.com**

L'ÉCOLE DE MUSIQUE GEORGES BIZET

L'école de musique Georges Bizet a été créée il y a plus de 30 ans. Elle est ouverte à tous, que vous soyez débutant ou confirmé, enfant ou adulte. L'objectif est d'enseigner aux élèves la culture musicale et de développer leurs compétences dans l'apprentissage d'un instrument. Nos professeurs expérimentés proposent plusieurs disciplines au-delà de la formation musicale conseillée à tous : guitare, piano, flûte traversière, violon.

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée » — Platon

Cette année, un « éveil musical » a pu être mis en place pour sensibiliser les plus jeunes à la musique. Les cours de batterie, faute d'inscription, n'ont pu être malheureusement conservés.

Georges Bizet 06 02 41 69 97 – Kasia Katarzyna Boualam 06 09 99 43 49
✉ **assocmusiquebizet@gmail.com**

ASSOCIATION DES ENFANTS DE LYME

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse qui affecte l'être humain. Transmise par la morsure d'une tique, porteuse de la bactérie responsable appelée Borrelia, elle peut affecter tout individu, mais les symptômes et les conséquences varient d'une personne à l'autre. Si les tiques sont responsables de 80% des cas, d'autres insectes peuvent aussi être vecteurs de l'infection. Fatigue, douleurs, problèmes de sommeil voire une paralysie partielle des membres sont les symptômes qui peuvent devenir très invalidants et être associés à des troubles neurologiques.

Il y a un peu plus de 3 ans, Brice Aparrisi a fait connaissance avec la maladie de Lyme

Sa femme et ses deux enfants sont porteurs de la maladie. Témoin impuissant au cœur de sa propre famille, Brice a décidé de réagir en créant en 2023 l'Association des Enfants de Lyme dont le siège se trouve à Saint-Côme et Maruéjols, afin d'aider au mieux toutes les personnes touchées par cette maladie.
Son but est de récolter des fonds pour venir en aide aux malades et sensibiliser le public.
Après avoir récemment rencontré Christophe Gibert, adjoint délégué aux festivités de la ville, l'Association des Enfants de Lyme sera présente à Bellegarde, pour proposer une journée d'action solidaire dans les arènes avec un festival de courses au plan à ne pas manquer!
En souhaitant que le public bellegardais soit présent en nombre pour soutenir cette belle initiative organisée avec le soutien des manades Aubanel Baroncelli, Robert H, Mas de la Comtesse, Lou Simbeù.

La maladie n'est pas prise en charge, tous les frais incombent au malade
Il n'y a pas de traitement définitif, juste des solutions coûteuses avec d'autres effets secondaires pour atténuer les symptômes quelques semaines...

7 décembre 2024 aux arènes de Bellegarde

11h – course au plan 4 taureaux
12h – apéritif bodéga restauration sur place avec Jéronimo traiteur
14h – festival de courses au plan
(ballots de pailles, structures de jeux) 12 taureaux jeunes

Une contribution de 5€, tombola comprise, sera demandée à l'entrée

VICTOR CLAUZEL, ÉTOILE MONTANTE DES ARÈNES

Bien que Saintois, Victor Clauzel a sans conteste une part bellegardaise. Son grand-père maternel n'étant que le Bellegardais Jacky Menouret, ancien élu délégué aux festivités de la commune et président du club équestre Lou Vibre, et aujourd'hui encore, toujours actif pour la promotion des traditions camarguaises et président du club taurin Lou Revivre.
Le 24 mars, dans les arènes de notre commune, Victor, lycéen âgé de 17 ans, défiait pour sa deuxième temporada, les érales de la novillada sans picador du trophée Sébastien Castella. Trophée qu'il a remporté avec brio et qui lui a ouvert d'autres « plaza de toros ».
Brillant élève de l'école taurine d'Arles, il a fait ses débuts en habit de lumières en février 2023. Depuis, ses succès et surtout son talent, le mènent dans les plus prestigieuses arènes : Valencia, Bézier, Nîmes, et récemment Séville. Suerte à ce jeune torero et tout notre soutien et pensée à sa grand-mère Monique et à sa Maman Caroline.

GÉNÉALOGIE BELLEGARDAISE

Une rue, une histoire : la place Charles de Gaulle

Charles André Joseph Marie de Gaulle est né le 22 novembre 1890 à Lille (Nord) et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne).

Saint-Cyrien, précurseur dans l'emploi des blindés, il fut nommé général de brigade en 1940 et sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. Réfugié à Londres, il décide de résister face à l'occupation allemande (appel du 18 juin 1940) et prend la tête des Forces françaises libres. Sa lutte lui vaut une immense gloire que le passé n'a pas estompée. Le 25 août 1944, de retour à Paris, Charles de Gaulle prononce son fameux discours : une allocution improvisée qui célèbre la libération de la ville et appelle à l'unité nationale : « Paris, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé, mais Paris libéré ». Président du gouvernement provisoire en 1945, il se retire en 1946, n'ayant pu faire triompher ses vues sur l'organisation des pouvoirs.

En 1958, face au problème algérien, le général de Gaulle est rappelé par le président de la République, René Coty. Il constitue un gouvernement et préside à la rédaction de la Constitution de la Ve République, dans laquelle, fidèle à ses idées, il procède à un renforcement considérable du pouvoir exécutif. Élu en 1958 président de la République, réélu en 1965, il démissionne en 1969. Charles de Gaulle viendra à Bellegarde le 26 février 1960, pour inaugurer la station de pompage BRL « Aristide Dumont ».

Fêtes de Noël

organisées par la ville de Bellegarde

vendredi 13 décembre
17h à 20h
centre-ville
marché de Noël

16h30
place de la mairie
ouverture de la patinoire de Noël

samedi 14 décembre
10h à 20h
centre-ville
marché de Noël
place de la mairie
patinoire de Noël

13h30
animations pour les enfants et promenade en calèche

18h
Roussataïo
avec l'élevage Hugo Bérard
proposée par le club taurin La jeunesse bellegardaise

19h
tour de la Madone
feu d'artifice

dimanche 15 décembre
10h à 18h
centre-ville
marché de Noël
place de la Mairie
patinoire de Noël

13h30
animations pour les enfants et promenade en calèche

16h
défilé du pastrage
suivi de la dégustation des 13 desserts
offerte par le club le Saint Jean

Culture

8 décembre 15h30
auditorium Elie Bataille
théâtre *Toqué avant d'entrer*
interprété par la Cie de Bric et de Broc
entrée libre au chapeau

14 et 15 décembre
salle des Sources
stage de danse africaine avec Binkiss Sangare
association Sénéfoli

Sport

7 décembre
15h — boulodrome
concours pétanque de Noël
club Atomic Pétanque

5 février 2025 – 12h10
centre-ville
départ de la course cycliste Étoile de Bessèges
1re étape grand prix de Bellegarde en Costières
160 km / Bellegarde > Bellegarde
Les coureurs prendront leur départ à 12h10 pour une arrivée à 16h.
Les communes de Manduel, Redessan, Jonquières-Saint-Vincent, Montfrin, Aramon, Vallabrègues, Beaucaire, Bellegarde, Saint-Gilles, Les Iscles et Gallician sont au programme de cette première course.

Loisirs

7 décembre 14h
salle des Cigales
thé dansant
club des Cigales

7 décembre
animations gratuites de Noël
proposées par le Club le Saint-Jean

14h — auditorium Elie Bataille
spectacle de marionnettes
La véritable histoire du Père Noël
par la Cie Coline

14h — salle des Sources
super loto

31 décembre
20h — salle des Sources
soirée repas dansant du réveillon
club des Cigales

17 janvier 2025
19h30 — salle des Sources
cérémonie des vœux de M. le Maire et de la municipalité aux forces vives de la commune

Taureaux

7 décembre
11h à 17h — arènes
courses au plan
association des enfants de Lyme
participation 5€

5, 12, 19 et 26 janvier 2025
2 et 9 février 2025
14h30 — place de l'ancien Bouvaoù
Encierro d'Hiver
club taurin La jeunesse bellegardaise
entrée 3€

Divers

5 décembre
11h30 — monument aux Morts
cérémonie commémorative

Lotos associatifs

18h salle des 2 Mondes + cafés du centre-ville

dimanche 8 décembre
club taurin La jeunesse bellegardaise

dimanche 15 décembre
club équestre Lou vibre

dimanche 22 décembre
club taurin Lou revivre

mercredi 25 décembre
club taurin La jeunesse bellegardaise

dimanche 29 décembre
club taurin Le cinq francs

mercredi 1er janvier 2025
club taurin Le cinq francs

dimanche 5 janvier 2025
Bellegarde passions et traditions

dimanche 12 janvier 2025
Tennis club bellegardais

dimanche 19 janvier 2025
club taurin Le cinq francs

Chers Bellegardais,

Dans un contexte national marqué par la nécessité de maîtriser les dépenses publiques, le gouvernement appelle à la mise en place d'un plan national de réduction des coûts et d'économies. En tant qu'élus locaux, nous partageons les préoccupations quant à l'impact de ces mesures sur les collectivités territoriales.

Conscients de la nécessité de rationaliser les dépenses, les élus d'opposition que nous sommes sont convaincus que des actions d'économie pourraient être envisagées à l'échelle de notre commune.

À titre d'exemples,
– il nous semble nécessaire de réduire les déplacements massifs d'élus pour des événements comme le congrès des maires, dont les frais de déplacements et d'hébergements sont pris en charge par les contribuables. Une nouvelle fois, nous nous sommes opposés, lors du dernier conseil municipal, à la prise en charge de ces frais pour sept élus de la majorité qui se sont rendus à Paris du 19 au 21 novembre 2024. Pour rappel, ces derniers perçoivent une indemnité mensuelle susceptible de supporter ces frais. Les efforts d'économie réclamés à chaque citoyen s'appliquent également aux élus de la République ;
– une optimisation des ressources humaines de la mairie, pourrait permettre de limiter le recours à des prestataires extérieurs, notamment dans des secteurs comme celui des espaces verts, qui représente une charge importante pour notre budget. La généralisation de cette pratique à d'autres secteurs doit absolument être évitée. Appuyons-nous sur le savoir-faire de nos employés municipaux recrutés pour leurs compétences !

Soyez assurés que les élus de notre groupe restent à votre écoute pour toute question ou besoin. Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !

Pour le groupe « Bellegarde-ensemble-autrement » représenté par Cathy Navatel, Bruno Arnoux, Judith Florent, Stéphanie Vieri

Les représentants de la Liste « Un vrai maire pour Bellegarde » n'ont pas répondu à l'invitation de publication d'article dans ce bulletin.

VIE PRATIQUE

Habitation **dégâts sécheresse**

Les variations climatiques provoquent une rétractation des sols, pouvant causer des dommages importants à votre habitation. Pour cela, la commune procède à un recensement annuel des habitats touchés, afin de demander une reconnaissance en catastrophe naturelle auprès de l'État. Cette reconnaissance pourra vous être demandée par votre assureur dans le cas où ce dernier couvre une partie ou totalité des frais de réparation.

Les personnes ayant constaté des dégâts sur leur habitation dus à la rétractation des sols peuvent soumettre un dossier (comprenant l'adresse de l'habitation et des photos des dommages) au service des affaires courantes de la mairie.

Service affaires courantes
affaires.courantes@bellegarde.fr
04 66 01 09 31

État civil

Naissances

- 10 juin Alba Januel
- 11 juin Giulia Miralles
- 14 juin Gabriel Funck
- 15 juin Joan Berthet
- 16 juin Valentina Ferreira
- 30 juin Alba Le Bihan
- 7 juillet Cayden Segura
- 11 juillet Issanka Ricato
- 23 juillet Amine Ouahmi
- 23 juillet Lyliana Egéa
- 24 juillet Ouways El Khayari
- 6 août Lenny Perez
- 12 août Ana Elain
- 19 août Layanna Goolamy
- 19 août Andreas Guingrich
- 16 septembre Maria Salinas Flores
- 19 septembre Pablo Delome
- 6 octobre Ismaïl Benyahya
- 26 octobre Kara Fayolle

Mariages

- 22 juin Karim Bisbis et Kheira Doulache
- 28 juin Mathieu Noyer et Claire Monti
- 29 juin Philippe Poggetti et Kelly Bonhomme
- 6 juillet David Soares et Marine Piat
- 12 juillet Gaëtan Thery et Nadège Dombrovki
- 20 juillet Guillaume Cauvain et Audrey Giboulet
- 3 août Jérémy Collin et Coralie Virlouvet
- 3 août Alexandre De Jésus et Camille Schirra
- 3 août Axel Poc et Emma Schirra
- 3 août Xavier Demol et Anaïs Lécluse
- 10 août Leonardo Hernan Riofrio Bravo et Anaïs Rigat
- 10 août Sébastien Nempon et Julie Queruel
- 16 août Julien Fernandez et Laura Gross
- 7 septembre Lorenzio Vargas et Mélissa Ros
- 7 septembre José-Luis Garcia et Marine Maubert
- 12 septembre David Giorgis et Anaïs Menouret
- 14 septembre Franck Lagarde et Gwendoline Prat
- 14 septembre Bastien Verdillan et Amandine Ferrer
- 28 septembre Adrien Duffaud et Héloïse Monnier

Décès

- 17 mai Claude Janvier
- 4 juin Serge Mouret
- 7 juin Dominique Martinez
- 14 juin Bernard Minot
- 22 juin Jean-François Viala
- 18 juillet Frédéric Chabanon
- 21 juillet Claude Serment
- 25 juillet Alain Chabalier
- 26 juillet Stéphane Pagès
- 27 juillet Luc Sainati
- 31 juillet Yves Pagès
- 9 août Arlète Clément
- 25 août Catherine Baldy
- 26 août Georges Vidal
- 3 septembre Yvonne Boccalon
- 13 septembre Jean-Pierre Crès
- 16 septembre Guy Réali
- 17 septembre Jacques Oratowska
- 30 septembre Françoise Bruniaux
- 6 octobre Samir Abdelhak
- 16 octobre Jean-Pierre Boutée
- 17 octobre Daniel Bastide
- 24 octobre Raymonde Guédras
- 12 novembre Kai Vu
- 14 novembre Suzanne Van de Valle

Pompes Funèbres
Bernard COLLIN & Fils
Maison fondée en 1907
Organisation complète des obsèques
Transport toute distance France et Etranger
Chambre Funéraire
Chemin de Rodilhan à Manduel
Marbrerie
Caveaux
24h/24 7j/7
06 11 56 61 50
06 21 60 22 85
Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures
Site internet : pompes-funebres-collin.com

Du 21 septembre 2024 au 18 mai 2025

Jardins de la Vignasse - Château de Beaucaire

Bellegarde au temps de Lascaux

Le Musée Jacquet *expose*

Les plaquettes gravées du site magdalénien de Piechegu

Exposition réalisée avec la participation de la DRAC Occitanie
Service régional de l'archéologie et avec la collaboration exceptionnelle de l'Inrap

CCBTA
Communauté de communes
Beaucaire Terre d'Argence

Préfet de la région Occitanie
Liberté
Égalité
Fraternité

musée de France

Inrap
institut national de recherches archéologiques préventives